

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Mille-Îles tenue le jeudi 6 juillet 2023, à 18 h 30, par voie de visioconférence Teams.

PRÉSENCES : Carolyne Asselin
Geneviève Blais
Isabelle Cloutier
Josée Ducharme
Lessead Jaziri
Alain Jutras
Simon Legault
Edna Myrthil, vice-présidente
Olivier Provost-Marchand
Christian Slachetka
Dominique Sylvain
Mélanie Villemaire

**Directrice générale
par intérim :** Nathalie Denny

Secrétaire générale : M^e Marie-France Dion

Invités : Richard Galli, directeur, CFCP
M^e Josiane Landry, secr. gén. adj. et dir. adj., SSGC

Absences : Carole Dallaire a prévenu de son absence
Isabelle Gonthier a prévenu de son absence
Julie Meloche a prévenu de son absence
Émilie St-Jacques a prévenu de son absence

1. POINTS STATUTAIRES

1.1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION ET CONSTATATION DU QUORUM**

Les membres du conseil d'administration présents forment quorum sous la présidence de Mme Edna Myrthil, vice-présidente.

Il est 18 h 31.

La secrétaire générale, M^e Marie-France Dion, atteste que la procédure de convocation a été respectée.

2. ORDRE DU JOUR

2.1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** Résolution n° CA-230706-395

Il est proposé par M. Olivier Provost-Marchand

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

1. Points statutaires
1.1. Ouverture de la séance, vérification de la procédure de convocation et constatation du quorum
1.2. Assermentation des nouveaux membres du conseil d'administration présents à la séance
2. Ordre du jour
2.1. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public (30 minutes)
4. Secrétariat général
4.1. Avis et recommandation du comité d'étude des demandes de révision de décision (dossier #2223-02) – pour adoption (huis clos confidentiel)
4.2. Centre de formation continue des Patriotes – Prolongation et amendement au bail – pour adoption
5. Clôture
5.1. Levée de l'assemblée

DE PERMETTRE au président d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

Mme Josée Ducharme occupe son siège à 18 h 33.

1. POINTS STATUTAIRES

1.2. **ASSERMENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSENTS A LA SÉANCE**

Conformément à l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, les nouveaux membres désignés au conseil d'administration ou dont le mandat a été renouvelé pour un mandat de trois ans au 1^{er} juillet 2023 et présents à la séance extraordinaire, Mme Mélanie Villemaire, MM. Olivier Provost-Marchand, Lessead Jaziri, Mmes Josée Ducharme, Carolyne Asselin, Dominique Sylvain et M. Simon Legault, prêtent serment individuellement devant la directrice générale par intérim du CSSMI de remplir fidèlement les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité.

Les formulaires d'assermentation, lesquels seront subséquemment signés par chacun des membres présents ayant prêté serment virtuellement, seront déposés dans le grand livre des délibérations.

Il est 18 h 43.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune personne n'est inscrite à la *Période de questions du public* de la présente séance extraordinaire.

4. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

HUIS CLOS

AVIS ET RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION (DOSSIER #2223-02)

Résolution n° CA-230706-396

Il est proposé par Mme Josée Ducharme

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 18 h 44.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CA-230706-397

Il est proposé par Mme Josée Ducharme

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 19.

4.1. AVIS ET RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION (DOSSIER #2223-02) – ADOPTION

Résolution n° CA-230706-398

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Rapport et recommandation du comité d'étude des demandes de révision de décision tenu le 28 juin 2023 (dossier #2223-02)

ATTENDU la demande de révision de décision présentée par la mère de l'élève;

ATTENDU que les intéressés ont été invités à présenter leurs observations, plus spécifiquement la mère, ainsi que les représentants du Centre de services scolaire des Mille-Îles;

ATTENDU la formation d'un comité d'étude des demandes de révision (ci-après « le comité d'étude ») conformément à la *Procédure de traitement des demandes de révision* (SGC-01);

ATTENDU la recommandation du comité d'étude;

Il est proposé par Mme Josée Ducharme

D'ACCEPTER la recommandation du comité d'étude (dossier #2223-02) et de maintenir la décision de l'école et de la direction générale adjointe concernant le classement de l'élève en classe spécialisée de type Tremplin pour l'année scolaire 2023-2024.

Adopté

4.2. CENTRE DE FORMATION CONTINUE DES PATRIOTES – PROLONGATION ET AMENDEMENT AU BAIL – ADOPTION

Résolution n° CA-230706-399

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Résolution n° CE-150623-2807 du comité exécutif adoptée le 23 juin 2015 (Bail initial)
- C) Bail initial

- D) Résolution n° CE-2223-17 du conseil d'établissement du Centre de formation continue des Patriotes adoptée le 21 juin 2023
- E) Projet de prolongation et d'amendement au bail
- F) Courriel du locateur, daté du 21 juin 2023, et transmis au Centre de formation continue des Patriotes

ATTENDU les besoins en espace du Centre de formation continue des Patriotes pour offrir des services à ses élèves;

ATTENDU que le bail actuel pour le local situé au 2705, boulevard des Promenades, Deux-Montagnes vient à échéance le 30 juin 2026 et que le Centre de formation continue des Patriotes a besoin de locaux additionnels;

ATTENDU l'absence d'autres locaux disponibles;

ATTENDU que le locateur Promenade Deux-Montagnes Inc. accepte de renouveler le bail actuel et d'offrir des locaux supplémentaires pour une durée de 95 mois;

ATTENDU la résolution n° CE-2223-17 du conseil d'établissement du Centre de formation continue des Patriotes;

ATTENDU la règle A-46 du *Règlement de délégation de pouvoirs* (SIP-08), laquelle confère le pouvoir au conseil d'administration d'autoriser le Centre de services scolaire des Mille-Îles de conclure, à titre de locataire, un contrat de location d'un immeuble pour un montant de plus d'un million de dollars;

Il est proposé par M. Alain Jutras

D'AUTORISER la prolongation du bail initial avec Promenade Deux-Montagnes Inc., aux mêmes termes et conditions du 1^{er} août 2023 au 30 juin 2031, actuellement au prix de 635 758 \$ pour l'année en cours (variable selon IPC), sous réserve des amendements proposés;

D'AUTORISER les amendements proposés permettant d'augmenter le nombre de locaux d'une superficie additionnelle de 6 796 pieds carrés au montant de 16 \$ le pied carré, soit 108 736 \$ (augmenté annuellement selon l'indice des prix à la consommation publié par Statistique Canada pour la région de Montréal pour la période de douze mois précédant la date d'augmentation) pour un total de 860 826,66 \$ pour l'année;

D'AUTORISER le financement des travaux à être effectués au montant de 625 160,60 \$ plus taxes, et ce, sans intérêts en 37 versements mensuels;

D'AUTORISER la directrice générale à signer tout document devant donner effet aux présentes;

DE VERSER ledit amendement au bail au répertoire des décisions du conseil d'administration sous la cote 117.

Adopté

5. CLÔTURE

5.1. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Résolution n° CA-230706-400

Il est proposé par Mme Geneviève Blais

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 19 h 38.

Edna Myrthil, présidente

M^e Marie-France Dion, secrétaire générale